



Le travail ennoblit l'homme.

LE DÉFENSEUR

Travail, Solidarité, Justice.

DROITS DE L'HOMME

Journal du Peuple et de la Démocratie radicale, quotidien, politique et social.

REDACTION et ADMINISTRATION, 55, rue de la Bourse.

ABONNEMENTS : LYON..... Un mois, 2 f. 25 c.; — trois m., 5 f. 50; — six m., 10 fr. DÉPARTS... Un mois, 2 f. 25 c.; — trois m., 6 f. 50; — six m., 13 fr.

ANNONCES ANGLAISES, 50 cent. la ligne.

UNE ASSEMBLÉE CONSTITUANTE s'il vous plaît ?

Nous croyons devoir rappeler à nos lecteurs l'article 26 de la loi du 16 juillet 1850, sur la presse :

Art. 26. — Le droit de timbre afférent aux abonnements contractés avant la promulgation de la loi, sera remboursé aux propriétaires de journaux et écrits périodiques.

En vertu de cet article, nous prions nos abonnés dont l'abonnement est à échéance, de ne pas craindre d'augmenter la durée de leurs engagements, afin de profiter du bénéfice de la loi.

DÉNONCIATION

En lisant le titre de notre article, chacun de nos lecteurs sait qu'il s'agit de la *Décentralisation*. Dans son numéro daté mardi 1^{er} août, elle constate : qu'aucun journal de Lyon n'a publié le rapport de M. de Saint-Victor, député du Rhône, sur les scandales des marchés de fourrages.

Comme ces marchés dont fait mention l'honorable député, ont été passés sous l'honnête administration monarchiste, dont le représentant s'appelait Clément Duvernois, la République n'a pas à s'étonner que l'empire tombé dans la boue ait eu de semblables clients; la corruption était partout, il n'y a là qu'un fait très-ordinaire, et nous ne nous en étonnons pas.

Mais quand le pieux journal met en cause M. Magain, nous ne garderons pas le silence.

Sachez, journal difamateur, organe de la calomnie, que l'homme que vous attaquez est au-dessus des injures de Basile. Sachez que ce vertueux citoyen est l'héritier du républicanisme le plus pur, et qu'il s'est montré digne de l'héritage.

Il n'a jamais mendié un portefeuille, il l'a accepté quand la patrie était en danger, et quand vous tous abandonniez le pays à son malheureux sort.

L'homme que vous osez mettre en cause, n'a pas besoin d'être justifié; il l'est d'avance, par son caractère élevé, son honnêteté, sa moralité connus depuis longtemps par toutes les assemblées qui se sont succédées.

Aussi votre rapporteur s'est bien gardé de le mettre en cause.

Enfin nous étions votre tête de turc; vous êtes parvenu à nous traîner en cour d'assises, et vous espérez que notre ressort ne fonctionne plus.

Détrompez-vous, béate feuille; nous nous attachons à dévoiler vos menées jésuitiques.

Ne touchez pas à l'arche sainte de la République: nous sommes de garde et nous avons la consigne. Inclinez-vous devant la probité et l'honnêteté de l'homme politique que vous mettez sur la sellette.

L'ex-ministre Magain est un citoyen intègre, que votre bave jésuitique ne saurait salir.

Nous avons, pour l'attester, ses actes et deux générations d'honnêtes gens.

Discutez les ignominies impériales, fouillez dans les odeurs bonapartistes, c'est un rôle que maître Veillot vous a appris; mais respectez les hommes qui ont essayé de sauver notre pays vendu et livré à l'étranger.

Nous défendrons toujours et sans cesse les hommes du 4 septembre. Ils ont fait ce qu'ils ont pu faire. Ils n'ont pas été à la hauteur de leur mission, mais ils ont été honnêtes: leur faiblesse, voilà leur crime; leur hésitation, voilà leur perte.

EJUSDEM FARINÆ

Le journal le *Figaro*, cet esclave vendu à Bonaparte, cherche un nouvel acheteur, la République du 4 septembre ayant rompu sa chaîne.

Pour récompenser les hommes qui ont payé sa rançon, ce nègre affranchi traîne ses bienfaiteurs sur la claie du mépris.

Le vieux caméléon Villemessant rêve un nouveau marché, qu'il passera en bonne et due forme, avec l'enfant du miracle, qu'il a surpris s'extasiant devant un champ de pommes de terre.

Oui, M. de Villemessant nous a raconté que le comte de Chambord ne pouvait s'arracher à la contemplation d'un champ de pommes de terre! Quelle convoitise!! Il les mangeait des yeux!!!

Oh! le gourmand! il a fréquenté Monselet et lu le baron Brisse.

C'est mal à vous, vieux gentilhomme, de nous faire connaître les goûts si prosaïques de votre fétiche-rocosmopolite Henri V. — Nous qui croyions que les rois mangeaient des truffes... avec notre argent.

Comment nous qualifieriez-vous, si nous allions vous raconter que le chef de la République fait une visite à ses cochons chaque matin, qu'il leur donne lui-même la pâtée, etc., etc. Vous nous accuseriez d'être irrévérencieux.

Aussi n'avons-nous copié, ni la légende de Louis de la balle, ni celle du champ de pommes de terre de l'enfant du miracle.

Quand le chef du pouvoir exécutif lutte pour la liberté, nous le citons

FEUILLETON

LES MYSTÈRES DU PEUPLE

HISTOIRE D'UNE FAMILLE DE PROLÉTAIRES A TRAVERS LES AGES

par Eugène SUE

— Vois donc, père, dit Veiléda au marchand avec un demi-sourire en montrant Sacrovir du regard; il est aussi content que si on lui donnait congé...

— Mais, dis-moi, mon ami, reprit Mme Lebrenn en s'adressant au marchand, la barricade où, toi et mon fils, vous vous battrez... sera-t-elle près d'ici? dans cette rue?

— A notre porte... répondit M. Lebrenn. C'est convenu.

— Ah! tant mieux! dit Mme Lebrenn; nous serons là... près de vous.

Ma mère, reprit Veiléda, ne nous faudra-t-il pas cette nuit préparer du linge? de la charpie? Il y aura beaucoup de blessés.

— J'y pensais, mon enfant. Notre magasin servira d'ambulance.

— Oh! ma mère!... ma sœur!... s'écria le jeune homme, nous battre... sous vos yeux, pour la liberté!... Quelle ardeur cela donne!... Hélas! ajouta-t-il après un instant de réflexion, pourquoi faut-il que ce soit entre frères... qu'on se batte?...

— Cela est triste, mon enfant, répondit en soupirant M. Lebrenn. Ah! que le sang versé dans cette lutte fratricide re-

tombe sur eux-là qui forcent un peuple à revendiquer ses droits par les armes... comme nous le ferons demain, comme l'ont fait nos pères, presque à chaque siècle de notre histoire!

— Grâce à Dieu, de nos jours on se bat du moins sans haine, reprit le jeune homme. Le soldat se bat au nom de la discipline... le peuple au nom de son droit. Duel fatal, mais loyal, après lequel les adversaires survivants se tendent la main.

— Mais comme il n'y a pas que des survivants... et que moi ou mon fils pouvons rester sur une barricade, reprit M. Lebrenn en souriait, une dernière réflexion, mes enfants. Vous le voyez, où d'autres paliraient d'effroi... nous sourions avec sérénité. Pourquoi? parce que la mort n'existe pas pour nous, parce que, élevés dans la croyance de nos pères, au lieu de ne voir dans ce qu'on appelle la fin de la vie qu'une terminaison lugubre, effroyable, qui nous rejette dans des ténèbres éternelles, nous ne voyons, nous, dans la mort, que la désagrégation de l'âme avec le corps qui permet à celle-là d'aller retrouver ou attendre un peu plus tôt, un peu plus tard,

ceux que nous aimions, et nous réunir à ceux de l'autre côté de ce rideau qui, pendant notre vie corporelle, nous cache les merveilleux, les éblouissants mystères de nos existences futures, existences infinies, variées, comme la puissance divine dont elles émanent. La mort, pour nous, n'est qu'une renaissance.

— Cela est tellement l'idée que je me fais de la mort, s'écria Sacrovir, que je suis certain de mourir avec une incroyable curiosité!... Que de mondes nouveaux! étranges! éblouissants à visiter!

— Mon frère a raison, reprit non moins curieusement la jeune fille. Cela doit être si beau! si nouveau! si merveilleux! Et puis ne se jamais quitter que passagèrement pendant l'éternité!... Quels voyages variés, infinis, à faire ensemble dans de nouvelles réincarnations sur cette terre ou dans d'autres planètes!... Ah! quand on songe à cela, ma mère, l'esprit s'égarait dans l'impatience de voir et de savoir!

— Allons, allons, curieuse! pas tant d'impatience, répondit Mme Lebrenn en souriant, et avec un accent d'affectueux reproche. Tu sais, quand tu étais petite, je te grondais toujours, lorsque dans ta

Casque de Dragon. — L'anneau du Forçat, ou la Famille Lebrenn

1848-1849

CHAPITRE VII

Commencé M. Lebrenn, son fils, sa femme et sa fille se montrent dignes de leur race.

à l'ordre du jour de l'armée républicaine. Voilà la récompense que nous lui promettons, et nous tenons nos promesses.

Car enfin, on peut aimer beaucoup les pommes de terre, et aimer très peu le peuple, qui les mange et les cultive.

Si l'organisateur de la société des *Gourdins réunis* n'a pas d'autres recommandations pour son protégé, nous avouons que nous ne voterons pas pour lui, nous ne mettrons pas une boule blanche.

J. FLORENTIN.

Dépêches télégraphiques

Paris, 31 juillet 1871

Les avis de Versailles confirment que la démission de M. Jules Favre a été acceptée. Son successeur n'est pas encore désigné.

La retraite de M. Jules Simon est démentie.

Aux élections municipales de Mulhouse, sur 10,950 inscrits, il n'y a eu que 725 votants. — Navas.

Encore la Garde nationale

La *Décentralisation* fait de la garde nationale son plat de résistance, sa friandise du jour. Elle ne peut passer vingt quatre heures sans avaler un tambour, sans donner un coup de dent apostolique dans le rable d'un clairon, et sans arranger un poste à la sauce verte.

Cette institution lui déplaît, elle veut qu'on la supprime immédiatement, illico, tout de suite. Elle s'étonne qu'on tienne suspendu si longtemps le couteau qui doit trancher ses jours; elle gourmande vivement M. Thiers de ne vouloir pas serrer le nouud coulant qu'elle a passé au cou de la malheureuse, qui n'a selon elle, à son actif que la défense de Châteaudun et qui est coupable des incendies de la Commune, des troubles de la Guillotière et de l'invasion prussienne. Pour un peu, le révérend père Garnier prouverait qu'elle a fait la

St-Barthélemy, les dragonnades, et qu'elle est pour quelque chose dans la chute du pouvoir temporel.

Evidemment il y arrivera, car tout est possible à un homme qui est capable d'expliquer l'Immaculé conception, le miracle de la Salette et la liquéfaction du sang de saint Janvier.

Eh bien! non, révérend et chambordindon Garnier, on ne la supprime pas si tôt, car cela vous ferait très mauvais jeu. Si vous ne dites pas à quoi elle sert, la garde nationale, c'est que vous ne le voulez pas. Vous savez bien que c'est elle qui jusqu'ici a fait reculer les élus de la peur devant l'idée d'un coup d'Etat; vous n'ignorez pas que, sans elle, votre majorité aurait depuis longtemps jeté son exécutif et ses ministres par dessus les moulins; vous savez aussi que le coup d'Etat au petit pied du 22 juillet a raté comme un pétard mouillé ou un fusil à piston, que si ce jour-là les royalistes n'ont pas absolument cassé les vitres du pouvoir et dansé sur le bonnet de la république, c'est que pour mener à but leur mouvement, en admettant qu'on eût l'armée pour soi, on aurait eu contre soi la garde nationale. C'est que la seule perspective du sang versé, le souvenir tout chaud du 2 décembre, la crainte d'une guerre civile générale ont changé cette protestation du 22 juillet, qui pouvait être un drame en une pasquinade indigne du théâtre Bobino.

La garde nationale, dans un conflit, serait, nous le savons bien, écrasée, écharpée, vaincue; mais vous savez encore mieux qu'il est des victoires dont un parti ne se relève pas. Voilà pourquoi M. Thiers, voilà pourquoi la République veut la garde nationale.

CH. REYNAUD.

(Progrès).

CLOCHETTES

Le *Journal de Genève* fait assister d'avance ses lecteurs aux pérégrinations des métaux d'or et d'argent formant les cinq milliards de l'indemnité convenue entre messieurs les Allemands et messieurs les Français! C'est très-intéressant, mais très-intéressant!

Pour ces cinq milliards, il y aura une rente de 300 millions qui sera payée à messieurs les capitalistes, ce qui augmentera d'autant la fortune et le bien-être de ces messieurs, et par

contre, leur permettra de faire beaucoup de bien aux pauvres, mais beaucoup de bien.

L'impôt pour payer cette rente sera pris exclusivement sur la classe ouvrière. C'est donc tout profit pour messieurs les capitalistes qui allaient prochainement, avec quelques années de paix, ne plus savoir que faire de leur argent.

Il n'y a que la guerre pour faire aller les affaires! Ah! messieurs les rois et les empereurs, il nous reste encore quelques milliards d'économie. Nous vous les prêterons volontiers à 6 0/0, et si vous trouvez que c'est trop cher, eh bien! ce sera à 5 0/0.

Mais surveillez bien l'internationale, un peu aussi les jésuites, instituteurs des rosières, car les mœurs, les mœurs, messieurs!!!

Ah! réformez les mœurs!

**

L'Assemblée nationale vient de fixer à neuf ans la durée du mandat de conseiller général.

Cela ne nous rappelle-t-il pas l'histoire de ce paysan qui achète un corbeau pour savoir s'il vivra cent ans.

**

Pourquoi la République française ne vit-elle qu'avec un malaise continu?

Parce que en ayant voulu la faire, au lieu de la laisser se faire elle-même, on ne lui a laissé de toute sa liberté que le Thiers.

CARILLON.

DANS

Nos abonnés dont l'abonnement est expiré, sont priés de le renouveler immédiatement, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans la réception du Journal.

Nos DE COLLECTIONS

En raison du travail qu'exige la recherche des numéros anciens du *Défenseur des Droits de l'Homme* demandés pour collections, nous avertissons nos lecteurs que le prix de ces numéros sera invariablement fixé à **DIX CENTIMES l'un.**

Lyon, le 31 juillet

Le consul suisse à Lyon nous a reçu de M. Villard, propriétaire du journal *le Défenseur des Droits de l'Homme*, la somme de huit cent huit francs quinze centimes, pour les victimes des inondations de la Suisse.

Le consul suisse se fait un plaisir d'être l'interprète des sentiments de reconnaissance de ses compatriotes envers les donateurs.

Le chancelier du consulat
ZIMMERLIN.

Nous sommes heureux de constater que le sentiment de fraternité se manifeste chaque jour.

D'honorables citoyens ont remis entre nos mains la somme de quatre cents francs, destinée à être distribuée aux détenus politiques les plus nécessiteux de la prison Saint-Jacques, compris dans l'affaire du 30 avril.

Enseignement libre et laïque de Lyon

La distribution solennelle des diplômes aux élèves de l'enseignement libre laïque, s'est faite au palais de la Bourse, dimanche dernier, en présence d'un grand nombre de citoyens enthousiastes. Le conseil d'administration de l'enseignement libre et laïque, d'abord pensé à l'ancienne salle de la Bourse pour cette cérémonie, a dû se retirer devant les demandes de cartes d'invitation et devant le fait que la salle de la Bourse n'est pas assez grande pour contenir tous les élèves, et cette circonstance a été une circonstance naturelle qui a conduit le conseil à se réunir dans une salle républicaine. On a vu, dans ce lieu, en voyant ces charmants enfants que les hommes noirs représentent si complaisamment comme les seuls gâtés d'arbres pourris, mais la vivacité, à la grâce bruyante de leur âge, je ne sais quel degré de décence, d'austérité et de respect. Ils sentaient, on le voit, qu'ils étaient là sous les yeux de parents chers, de maîtres respectés, et mieux encore sous l'égide de la République.

Après une charmante symphonie exécutée par la musique de la garde nationale de la Croix-Rousse, M. Brun, président de la société d'enseignement libre et laïque, a pris la parole. Il a parlé en homme de cœur avec l'autorité de son âge, de son talent et de ses vertus civiques. Il est venu M. Guillot, avocat distingué du barreau de Lyon, qui, dans

leçon de dessin tu songeais moins au modèle que tu copiais qu'à celui que tu copierais ensuite... Eh bien, chère enfant! que ta curiosité, si naturelle d'ailleurs, de savoir ce qu'il y a de l'autre côté du rideau, comme dit ton père, ne te distraie pas trop de ce qu'il y a de ce côté-ci...

— Oh! sois tranquille, ma mère! répondit la jeune fille avec effusion. De ce côté-ci du rideau, il y a toi, il y a mon père, mon frère; c'est assez pour m'occuper sans distraction...

— Et voilà comme le temps passe à philosopher! dit en riant M. Lebreun. Jeanike va venir nous avertir pour le dîner, et je ne vous aurai rien dit de ce que je voulais vous dire... Dans le cas où ma curiosité serait satisfaite avant la vôtre... ma chère Hénory, ajouta-t-il en s'adressant à sa femme et lui montrant un secrétaire, tu trouveras là mes dernières volontés... Tu les connais, car nous n'avons qu'un cœur... Ceci, reprit le marchand en tirant de sa poche un pli fermé, mais non cacheté, concerne notre chère fille, et tu le lui remettras après l'avoir lu.

Valléda rougit légèrement en son-

geant qu'il s'agissait sans doute de son mariage.

« Quant à toi, mon enfant, dit le marchand en s'adressant à son fils, prends cette clé, et il la détacha de la chaîne de sa montre. C'est la clé de la chambre aux volets fermés, dans laquelle ta mère et moi sommes seuls entrés jusqu'ici... Le 11 septembre de l'année prochaine, tu auras vingt ans accomplis; ce jour-là, mais pas avant, tu ouvriras cette porte... Entre autres objets, tu trouveras dans ce cabinet un écrit que tu liras... Il t'apprendra par suite de quelle immémoriale tradition de famille... car, ajouta M. Lebreun en s'interrompant et en souriant, nous autres plébéiens, nous autres conquis, nous avons aussi nos archives, archives du prolétaire souvent aussi glorieuses, crois-moi, que celles de nos conquérants... Tu verras, dis-je, par suite de quelle tradition de notre famille, à l'âge de vingt ans, le fils aîné, ou, à défaut de fils, la fille aînée, ou notre plus proche parent, prend connaissance de ces archives et des divers objets qui y sont rassemblés... Maintenant, mes amis, ajouta M. Lebreun d'une voix émue en se levant et tendant les bras à

sa femme et à ses enfants, un dernier embrassement... Nous pouvons avant demain être passagèrement séparés... et la possibilité d'une séparation attriste toujours un peu. »

Ce fut un tableau touchant... M. Lebreun tendit les bras à ses enfants et à sa femme, qui se suspendit à son cou pendant qu'il entourait sa fille de son bras droit et son fils de son bras gauche. Il les serra passionnément contre sa poitrine, et ceux-ci, à leur tour, enlaçaient leur mère dans une seule étreinte.

Ce groupe touchant, symbole de la famille, resta quelques moments silencieux; on n'entendit que le bruit des baisers échangés. Puis, cette dette payée à la nature, malgré un stoïcisme puisé dans la foi à une existence éternelle, cette émotion calmée, ce groupe se délia, les têtes se redressèrent calmes, mais attendries; la mère et la fille, graves et sérieuses; le père et le fils, tranquilles et résolus.

« Et maintenant, reprit le marchand, à la besogne, mes enfants... Toi, femme, tu t'occuperas avec ta fille et Jeanike de préparer du linge et de faire de la charpie... Moi et Sacrovir, en attendant

l'heure où les barricades doivent s'élever simultanément dans tous les quartiers de Paris, nous débarrasserons les cartouches et les armes que bon nombre de nos résidents viendront chercher ici.

— Mais ces armes, mon ami, demanda Mme Lebreun, où sont-elles?

— Ces caisses, dit le marchand en riant, ces caisses et ces ballots de poudre, où sont-elles?

— Ah! je comprends! reprit Mme Lebreun. Mais il te faudra mettre Gilles dans ta confidence... C'est sans doute un honnête garçon... cependant ne crains pas...

— A cette heure, chère Hénory, masque est levé; il n'y a pas à craindre une indiscretion... Si ce pauvre Gilles a peur, je lui offrirai une retraite sûre dans la cave... ou au grenier... Maintenant allons dîner, et ensuite, toi et ta fille, vous remonterez ici préparer tout pour l'ambulance, avec Jeanike... Nous resterons au magasin, moi et Sacrovir... nous aurons cette nuit nombreuse compagnie.

(La suite à demain.)

vive et chaleureuse dissertation, a combattu et renversé les odieuses imputations des Jésuites contre l'enseignement laïque. « Nous ne sommes, a-t-il dit, ni des sectaires, ni des catholiques, ni des protestants, ni des Israélites : nous sommes des instituteurs. »

Les deux orateurs ont été à plusieurs reprises interrompus par les plus vifs applaudissements.

Les élèves ont ensuite fait de petites déclamations qui ont prouvé à quel art et quelle sollicitude leurs maîtres et maîtresses ont cultivé ces jeunes intelligences. Les petites filles ont ravi tout le monde ; mais il serait injuste de ne pas constater les étonnants résultats obtenus par les jeunes garçons. Tout était pour le mieux, les exercices littéraires comme les travaux scientifiques exposés dans la salle et soumis au jugement du public.

Nous avons remarqué dans l'assistance un grand nombre de citoyens bien connus pour leurs opinions démocratiques ; nous sommes heureux de citer entre autres MM. Rossigneux, Chaverot, Maurice, l'intelligent artiste à qui le jardin du palais devait son aspect féerique ; Villard, directeur du *Défenseur des Droits de l'Homme* ; Jh. Courtaut, du *Vengeur* ; Déchenaux, Legres, etc.

La distribution des récompenses a duré deux heures : les élèves étaient si nombreux et avaient si bien travaillé ! Personne, du reste, n'a trouvé longue cette touchante cérémonie. Les impressions les plus diverses circulaient dans ces milliers de cœurs ; mais il y avait là comme un sentiment que le réveil commençait pour la France.

UN PÈRE DE FAMILLE.

Le général Bourbaki vient d'adresser au corps d'armée de Lyon l'ordre du jour suivant :

Officiers, sous-officiers et soldats,

Le chef du pouvoir exécutif de la république française m'a fait l'honneur de m'appeler au commandement du 6^e corps d'armée et de la 8^e division militaire.

Les temps d'épreuve que la France et l'armée viennent de traverser nous tracent à tous de rigoureux devoirs.

Pour être à la hauteur de la tâche qui nous est dévolue, il faut redoubler d'efforts et nous rappeler que ces efforts seraient vains s'ils n'avaient pour bases les vertus militaires, qu'il convient plus que jamais de mettre en pratique.

Montrez-vous donc pleins d'abnégation, oubliez de vos intérêts personnels, pour ne songer qu'à ceux du pays et de l'honneur de l'armée. Rappelez-vous votre mission, si simple et si grande tout à la fois : elle consiste à assurer le maintien de l'ordre, le respect des lois ; à vous préparer aux opérations de la guerre, aux épreuves, aux fatigues qu'elles entraînent avec elles. Soyez laborieux et disciplinés ; ne perdez pas de vue l'importance qu'il convient d'attacher aux formes inhérentes à la pratique de ces vertus, par votre conduite comme par votre respect pour la tenue que nous avons l'honneur de porter. Montrez-vous partout et toujours dignes de la noble mission que nous avons à remplir.

Je m'efforcerai de vous diriger vigilement et de vous donner l'exemple en toutes circonstances ; chacun doit se montrer d'autant plus soucieux d'accomplir ses obligations, qu'il occupe un rang plus élevé dans la hiérarchie.

Si nous pratiquons bien nos devoirs, et nous n'y faillirons pas, j'en ai la conviction, nous parviendrons à panser les plaies de notre chère patrie, à les cicatrifier. Un jour viendra où nous recevrons la plus grande récompense à laquelle de nobles cœurs doivent aspirer : nous verrons la France unie, forte et reprenant le rang qui doit lui appartenir dans le monde.

Au quartier général, à Lyon, le 28 juillet 1871.

Le général de division commandant le 6^e corps d'armée et la 6^e division militaire.

BOURBAKI.

« Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose. » Cette maxime de Bazile est pratiquée sur une large échelle par la *Décentralisation*. Nous lisons dans son numéro d'hier :

« Nous constatons qu'il n'est pas un seul journal de Lyon qui ait publié le texte du rapport de M. de Saint-Victor sur les marchés scandaleux de fournitures. »

« Le *Progrès* paraît particulièrement gêné ; on le serait à moins. Mais ce n'est pas une raison pour enfouir des pièces de cette nature. »

Or, nous avons publié *in extenso* le compte rendu analytique de la séance où M. de Saint-Victor a lu son rapport. Nous n'en avons pas retranché un iota. On voit si nous voulons cacher la lumière, comme voudrait le faire croire la *Décentralisation*.

Quelles raisons aurions-nous pour cela, d'ailleurs ? Dieu merci, ce ne sont point des républicains, ni M. Magnin, ni d'autres, ce sont les hommes tarés de l'empire se faisant spéculateurs d'occasion qui ont bénéficié sur les marchés scandaleux dont M. de Saint-Victor a entretenu l'Assemblée.

(*Progrès*.)

Nous lisons dans le *Journal de Lyon* :

M. le maire d'Ecully vient de donner un bon exemple. Il a décidé que la fête d'Ecully, qui devait se célébrer ces jours-ci, n'aurait pas lieu, la France étant encore plongée dans un deuil trop profond pour que l'on puisse se livrer à des réjouissances publiques, même les plus innocentes. Nous ne pouvons que féliciter M. le maire d'Ecully de cette détermination, de tous points excellente.

Pour sauver du trépas un petit chien, auquel elle paraît avoir tenu plus qu'à sa propre vie, la femme d'un garde-barrière s'est précipitée, il y a quelques jours, au-devant d'un train qui s'avancait à toute vapeur. Le chien a été broyé et la trop généreuse femme est grièvement blessée.

Amour, tu perdis Troie ! Le vieil Homère l'a chanté ; La Fontaine l'a redit après lui et après beaucoup d'autres. De nos jours encore, cette vieille vérité est confirmée par des exemples innombrables.

Une jeune fille de 18 ans, qui avait des chagrins d'amour, s'est suicidée à Beaurepaire, en se plaçant sous un train. Elle a la tête coupée.

Céline L... a tenté, pour le même motif, de s'ôter la vie en buvant du soufre dans un verre d'eau.

Marguerite R..., enfin, âgée de 18 ans, a tenté de se précipiter de la

croisée d'un premier étage. Sa mère venait de lui faire des reproches sur sa conduite, et de chasser son amant. André R..., son frère et deux femmes qui se trouvaient là, saisirent la malheureuse au moment où elle avait déjà toute la partie inférieure du corps en dehors de la fenêtre.

Citoyen rédacteur,

Justement indigné du dernier décret qui vient de sortir du sein de l'Assemblée nationale, je vous adresse ces quelques lignes dictées par un sentiment de patriotisme et d'équité.

Les henriquinistes, oriéanistes, badinguistes, qui formaient il y a peu de temps la majorité de l'Assemblée, ont, aussitôt qu'ils ont appris le résultat des élections du 2 juillet, voulu donner un suprême et dernier coup à la République.

Ayant parfaitement bien compris cet axiome de Gambetta : « Nous avons été battus par des adversaires qui avaient mis de leur côté : la prévoyance, la discipline et la science. » Ils se sont dits : « plus le peuple sera ignorant, plus nous serons difficiles à vaincre, » et ils ont établi le cautionnement sur les journaux : c'est-à-dire un impôt sur la pensée, sur l'instruction du peuple.

Comment ! moi, soldat, sortant de la campagne où je n'ai appris qu'à manier la charrue, payant au moment ma dette à la patrie, je ne touche qu'un sou par jour, je ne pourrais pas connaître le nom de citoyens qui m'instruisent, je ne pourrais pas savoir quel est le gouvernement qui m'a enlevé de l'esclavage et qui a fait que la terre cultivée par mon père soit sa propriété unique.

Allons, ne vous faites pas d'illusions, vous avez bien entendu votre jeu ; vous saviez bien que vous aviez attendu l'arrivée des représentants nouvellement élus, vos projets infâmes auraient été déjoués ; mais vous avez beau faire, vous tombez aux pieds de ce peuple que vous voudriez laisser croupir dans l'ignorance et aux dépens duquel vous vous êtes enrichis.

La France, le 2 juillet, s'est reconnue républicaine et elle a nommé des représentants dignes d'elle qui sauront soutenir les intérêts de ceux dont vous désireriez la ruine.

Maintenant la république est là, la tête haute, élève dans ses jugements, terrassant la monarchie souillée.

Salut et fraternité

Z..., militaire.

CARILLONS CHALONNAIS

Les dévotes de notre bonne ville avaient fait, pendant la guerre, le vœu d'élever une statue à la Sainte-Vierge, si elle daigna tomber à Chalon l'occupation prussienne.

Pour remplir ce vœu, par la terre, ces bonnes dames quêtent depuis quelques temps la ville, dans le but de recueillir des souscriptions, afin d'élever leur statue. C'est un travail pénible, vous allez en juger par ce qui suit :

Les dames quêteuses se présentent chez les dames M...

— Nous venons, madame, vous demander votre obole pour élever une statue à la Sainte-Vierge, qui a si bien su exaucer nos prières et protéger notre bonne ville.

— Mais, répond Mme M..., je croyais que c'était Garibaldi et les travaux de défense élevés à Chagny qui nous avaient protégés. Veuillez donc m'apprendre quel a été le concours de la Sainte-Vierge dans cette affaire.

Embarras des quêteuses et refus de M^{me} M...

*

On se rend chez des voisines, les demoiselles D...

Ces dernières qui étaient prévenues, se précipitèrent au devant des quêteuses une bourse à la main et se confondant en politesses.

— Comment, Mesdames, vous prenez la peine de venir chercher vous-même à domicile ? Ah ! quel dévouement ! qui ne vous donnerait pas ? vous devez avoir des sommes folles ? Pour nous, nous vous donnons toutes nos petites épargnes : Ces pauvres inondés, qui nous ont témoigné tant de sympathie quand nous étions dans le malheur, nous allons leur montrer que nous ne sommes pas des ingrats.

Confusion nouvelle des quêteuses, qui se croient obligées d'avouer qu'elles ne quétaient pas pour les inondés de la Suisse, mais pour la statue de la Vierge.

Etonnement joué de MM^{les} D... qui avaient destiné leur obole aux inondés, et qui ne peuvent leur enlever cette somme, témoignage de leur reconnaissance patriotique, etc., etc.

Et dire que c'est comme cela presque partout ! Décidément ces dames ne sont pas de chance. Nous les engageons à faire signer une pétition par les petits enfants de l'asile, pour l'envoyer à l'Assemblée et la prier de voter une somme pour l'érection d'une statue de la Vierge à Chalon.

L'Assemblée ne manquera pas d'accéder à cette prière, pour faire oublier à Garibaldi le mauvais accueil qu'elle lui a fait.

UN INDISCRET.

(*Le Peuple*.)

OPINION DE QUELQUES JOURNAUX SUR LA LOI DES CONSEILS GÉNÉRAUX.

Le *Siècle* s'exprime ainsi :

« Il manquait un dernier trait de plume à la loi sur les conseils généraux pour la rendre absolument oligarchique et féodale : l'Assemblée l'a donnée hier sans hésitation ni scrupule. La majorité montre ainsi l'esprit qui l'anime. »

La *Nation souveraine* dit :

« Cette loi, c'est le bout de l'oreille que la droite laisse passer ; car elle écarte des commissions les hommes assez capables pour y rendre des services, mais trop pauvres pour prélever sur leur temps des loisirs à consacrer aux affaires publiques ; il monopolise la Commission départementale entre les mains d'une classe. »

L'*Opinion nationale* n'est pas moins dans le vrai ; elle dit :

« C'est une loi de parti, une loi faite pour dominer le département, pour mater les consciences, pour écraser les préfets, le tout au profit d'une Commission départementale qui — du moins la droite l'espère — appartiendra aux monarchistes. »

ALGÉRIE

Nous nous dans le *Tell* de Blidah, du 26 courant :

« Les Arabes ont attaqué Vesoul-Benian à diverses reprises. Le premier jour, avant d'arriver au village, ils assassinèrent deux colons imprudents qui gardaient leurs meules à quelques centaines de mètres ; les colons leur opposèrent une vive résistance, jusqu'au moment où les Arabes s'enfuirent à la vue de deux prolonges du train qu'ils prirent pour des fourgons d'artillerie.

« Dans la soirée, des troupes venant de Milianah et d'Alger arrivèrent pour protéger Bou Medfa et Vesoul-Benian. Dans l'intervalle, les Arabes s'étaient emparés d'Hammam Righa (eau chaude), où pendant l'action deux hommes ont été tués. Il n'est pas vrai que M. Grangé fils ait été assassiné, comme nous l'avions annoncé.

« On nous assure que, dans la journée d'hier, les troupes qui sont sur les lieux, aidées du goum de Bou-Alem, kalifa du Djende, ont chassé les Arabes d'Hammam Righa, après leur avoir tué beaucoup de monde. Les Arabes ont été poursuivis jusqu'à la forêt voisine, que nos soldats ont incendiée.

« Nous donnons ce bruit sous toutes réserves.

« Hier, le bruit courait à Blidah que Bourkika, Ameer el-Aïa et même El-Affroune étaient sur le point d'être attaqués ; il n'en était rien. Mais les autorités locales, voyant l'insurrection se rapprocher d'elles, avaient demandé avec juste raison du secours. Il est assez bizarre, en effet, que ces villages aient été si bien gardés quand l'insurrection n'existait qu'en Kabylie, et qu'ils ne le soient plus aujourd'hui, que le pays qui les entoure est en flammes.

« Lundi soir, à neuf heures, un fort détachement du pénitencier, que personne n'attendait, est arrivé à Blidah ; il avait été attendu toute la journée au gué de Constantine ; un train spécial qui n'est pas venu et qui devait le conduire sur le théâtre de la lutte ; le chef du détachement n'ayant pas de vivres pour ses hommes, s'est décidé à venir à Blidah pour en trouver. Ces hommes sont repartis ce matin. »

NOUVELLES DIVERSES

On lit dans le *Républicain du Jura* :

Hier soir, vers les onze heures, le sieur Régner, chauffeur au chemin de fer, attaché au dépôt de Lyon, se rendait à la gare avec un camarade, lorsqu'arrivés près de la caserne, ils furent assaillis par des soldats prussiens. Régner reçut sur la tête un violent coup de sabre qui a nécessité son transport à l'hospice, où il a reçu immédiatement les soins les plus empressés. Son camarade plus heureux n'a eu que ses vêtements déchirés, et a pu s'échapper sans blessure.

« Quelques instants après, le sieur Petitjean, préposé à l'octroi, descendant du bureau qui se trouve près de l'avenue de la gare, sur la route de Montaigny, lorsqu'au moment où il dépassait ces mêmes soldats, il reçut à son tour un coup de sabre qui lui a emporté une oreille.

Le chanoine Deellinger, connu par

son opposition au dogme de l'infaillibilité du pape, a été élu par 54 voix contre 6, recteur de l'université de Munich. Sur 78 professeurs qui avaient droit de voter, 63 étaient présents.

Ont été élus, pour former le sénat de l'université, les professeurs Friederich Plak, Riehl, Pettenkofer, Zittek, Cornelius, tous anti-infaillibilistes.

MADemoiselle VERGER ET LE GÉNÉRAL FAIDHERBE

Qui conseillerez-vous à notre charmante dugazen de prendre pour époux ?

— Dame ! un financier : puisqu'elle a des trésors dans la voix.

— Vous n'y êtes pas, mon cher : le général Faïdherbe, parce que du gazon est fait d'herbe.

On lit dans la *Gironde* :

Un douloureux événement vient de frapper une honorable famille de Saint-Médard. Mlle X... dont les parents ont ouvert une cantine au camp même, se trouvait, il y a cinq ou six jours, à son comptoir, où elle remplaçait son père pour quelques instants. Tout d'un coup un officier du 35^e de ligne, un lieutenant, entre et va droit à la jeune fille, lui renouvelant des propositions qui, à plusieurs reprises déjà, avaient été énergiquement repoussées par elle. Sur un nouveau refus de Mlle X..., l'officier, dans un accès de jalousie que rien n'autorisait, tire un revolver de sa poche et fait feu.

La balle a atteint la jeune fille au côté gauche ; mais, par un heureux hasard, le projectile a rencontré une côte et a glissé, labourant les chairs assez profondément. La blessure ne sera peut-être pas mortelle.

Dès que ce malheur fut arrivé, la foule, indignée, se jetait sur le coupable, et allait lui appliquer la loi du lynch, sans l'intervention de quelques soldats, qui ont protégé la retraite du meurtrier.

Le soir même, ordre était donné par le général de le conduire à Bordeaux, et hier il partait pour la citadelle de Blaye, où il attendra que le conseil de guerre se réunisse pour le juger.

Nous apprenons que M. Pollio, secrétaire du journal la *Voix du Peuple*, a été mis en état d'arrestation hier matin. Quant à M. Potel, imprimeur, et M. Adolphe Royanæz, rédacteur en chef de ce journal, ils ont pu jusqu'ici se soustraire aux recherches de la police. On nous annonce, en outre, que M. Honoré Seren, un des imprimeurs des plus honorables de notre ville, a été également arrêté pour avoir prêté ses presses à la réimpression du *Journal officiel de la commune de Paris*.

Nous ne doutons pas qu'une ordonnance de non-lieu ne soit bientôt rendue en faveur de M. Seren qui, bien certainement, n'a cru imprimer qu'un document historique, autorisé en cela par les comptes-rendus officiels des séances de la commune et du comité central que publient, depuis quelque temps, les libraires de Paris. Nous avons remarqué, en effet, dans les vitrines des libraires, une foule de documents sur la commune, dont l'autorité n'a pas eu de voir interdire la publication, à cause de leur caractère purement historique. Le *Journal officiel* sorti de l'imprimerie du quai de Rive Neuve doit être, croyons-nous, assimilé à ces dernières publications.

— Les autorités russes avaient jusqu'à présent accordé l'hospitalité en Pologne à un grand nombre de prisonniers de guerre français qui s'étaient évadés des forteresses prussiennes, et elles n'avaient opposé aucun obstacle à ce qu'ils fussent renvoyés en France par le conseil français de Varsovie ; mais voilà que tout à coup elles ont changé de procédé, et ont livré à la Prusse 140 prisonniers français qui étaient parvenus à quitter Thorn et à se réfugier ensemble sur le territoire russe. La raison de ce procédé inusité n'est autre que la crainte de la propagande politique de ces fugitifs.

Ceux-ci avaient été internés pendant trois semaines, c'est-à-dire depuis le 8 mai, dans la petite ville de Niezawa, située sur la Vistule, non loin de la frontière.

Pendant ce temps se développèrent de nombreuses relations entre eux et les habitants polonais de la ville et des environs. Riches et pauvres leur fournirent abondamment de l'argent, des vivres et vêtements, et des deux côtés on rivalisait de témoignages de sympathie réciproque.

Dans les débits de vin et de bière ainsi qu'aux représentations théâtrales données trois fois par semaine par les prisonniers de guerre, ceux-ci faisaient entendre des vivats en l'honneur de la France et de la Pologne.

Les autorités russes en référèrent à Varsovie. En suite de cela, le major-général de Morgenstern reçut l'ordre de faire transporter les hôtes français par chemin de fer et sous escorte de 2 sotnies de cosaques jusqu'à Thorn, pour là les remettre à l'autorité prussienne.

(Journal de Lyon.)

Le *Pungelo*, de Naples, publie une lettre par laquelle M. Pétracelli della Gattina annonce qu'il vient d'être de nouveau expulsé de France par l'ordre du gouvernement de Versailles.

Voici l'explication, fournie par l'*Opinion nationale*, de l'expulsion de M. Petrucelli :

« Cet ancien collaborateur de la *Liberté* a adressé à un journal d'Italie un récit d'où il ressort que c'est le général de Cisse qui a incendié les Tuileries, le général Vinoy qui a brûlé les Gobelins, le Grenier d'Abondance, etc., et que c'est enfin le général Ladmirault qui a mis le feu aux Magasins généraux de la Villette. »

Le *Siclé* annonçait hier que notre compatriote, le ténor Michot, avait été arrêté pour avoir prêté son concours aux concerts donnés aux Tuileries, sous la Commune.

Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, les détails exacts sur cette arrestation :

« Hier matin, à quatre heures, on a opéré à Chatou l'arrestation de M. Michot, ex artiste du Théâtre-Lyrique et du théâtre de l'Opéra.

« M. Michot serait accusé d'avoir contribué à organiser des bataillons fédérés sous la Commune. Il a été transféré à Versailles et écroué à l'Orangerie. »

PETITE CHRONIQUE

Je me trouvais, il y a deux ans, sur une petite plage inconnue, au fond de la Bretagne.

A l'hôtel où je descendis, logeait

depuis dix ans, un Anglais centenaire, vieux poupon rasé à cheveux blancs et que l'on me dit être l'amiral qui transporta Bonaparte à Ste Hélène.

Ce noble débris était une héroïque fourchette ; aussi l'addition atteignait chaque jour des hauteurs insensées.

— C'est curieux, disait un convive, comme il est conservé l'Anglais.

— Parbleu, opina son voisin, il est si bien salé.

La scène représente le salon de la marquise de C... L'on y procède aux préparatifs d'un bal. Jasmin, hissé sur une chaise boiteuse, tombe et se tue net.

La marquise (effarée). — Bertrand ! Bertrand !

Apparition du Bertrand demandé.

La marquise (designant Jasmin). — Enlevez ça de là et mettez cette chaise au rancart... elle finirait par faire arriver quelque malheur !...

Augustine Brohan, en représentation à Bade, dînait chez un hobereau du cru. Elle avait à côté d'elle une sorte de Rabelais flamand qui ne discontinuait de narrer des paillardises.

Comme un jambon fumé circulait autour de la table :

— Aimez-vous le cochon, madame ? demanda à l'artiste son égrillard voisin.

— Mais, monsieur, répondit-elle en minaudant, c'est une déclaration que vous me demandez là ?

Un pensionnat de jeunes filles rentre de la promenade. La sous-maitresse fait son rapport.

— Si ! Clotilde, dit la supérieure à une petite fillette au minois espiègle, c'est un vilain péché de regarder les jolis garçons.

Quelques moments après, la supérieure aperçoit Clotilde plantée devant l'aumônier du pensionnat, vieux bonhomme auprès duquel Quasimodo serait un don Juan.

— Que faites-vous là, petite impétinente ?

— Ma mère, je fais pénitence. (Progrès)

Lettre sur l'Exposition universelle et internationale de Lyon, par A. Tharel, directeur de l'Exposition.

PRIX 1 FRANC.

Chez tous les principaux libraires de Lyon.

Les marchands peuvent s'adresser aux bureaux suivants :

Pour le *Défenseur des Droits de l'Homme*,

A la *Guillotière*, chez M. GRANGE

cours de Brosse, 15 ;

Aux *Brotteaux*, chez PERRAC

cours Vitton, 40 ;

A *Vaise*, Bureau de Tabac, quai

Vaise, 1, en face le Port-Mouton

A la *Croix-Rousse*, rue d'Ar

terlitz, 25.

REPLACEMENTS MILITAIRES

Maison POISSON, cours Lafayette, 64

Demande de Remplacements

munis de bons certificats

Naturalisation pour Alsaciens et

Allemands

Le Gérant : VILLAND.

Lyon. — Imprimerie de LÉPAGEZ et C.